

L'environnement

A propos de l'environnement, s'il reste, comme toujours, encore beaucoup à faire, on peut noter des avancées importantes. La plus évidente est, bien entendu, la réussite exceptionnelle de la COP 21 qui s'est soldée par un accord planétaire pour lutter contre le dérèglement climatique. Cette action s'accompagne au plan national d'un développement certain des énergies renouvelables (>23%), mais également d'une initiative importante au niveau agricole pour développer le stockage du carbone (opération 4 pour 1000). Il est à noter que l'ensemble du projet « agro-écologie » du ministère de l'agriculture (maintenir la production tout en consommant moins d'engrais et de produits de traitement par un meilleur accord avec les capacités de la nature) va dans le bon sens tant pour le climat que pour la qualité de l'eau et la biodiversité. Concernant cette dernière, la loi votée pour la protection de l'environnement affiche des principes forts et donne des moyens pour lutter contre la forte dégradation de la biodiversité actuellement à l'œuvre. De même des dispositions intéressantes ont été prises pour lutter contre la pollution de l'air qui est un facteur important de détérioration de la santé. Celle-ci se traduit notamment par une politique de développement de véhicules propres. Enfin la mise en place d'une interdiction réelle des sacs plastiques n'est pas anecdotique quand on connaît l'incroyable problème d'un véritable continent de plastique au milieu de l'océan et les énormes dégâts causés à la faune marine et aux oiseaux marins. Il est à souligner que la politique de protection de l'environnement participe en même temps à la politique de l'emploi de façon non négligeable (énergies renouvelables, isolation des bâtiments, voitures propres, usines du futur, bateaux du futur, et tout ce qui concerne les économies d'énergie).

Contribution :

Durant le mandat en cours la situation des femmes a bénéficié d'avancées importantes. Il convient de saluer la décision de rendre gratuite la contraception pour les mineures. Elles pourront désormais se saisir et s'approprier leur contraception dans de bonnes conditions.

L'Interruption Volontaire de Grossesse est toujours un traumatisme pour la femme de façon consciente ou inconsciente. Son remboursement à 100% le rend accessible à toutes si elles en ont besoin. La suppression du délai de réflexion permet à toutes celles qui devaient chercher d'autres solutions de rester dans les échéances fixées. Quand à la notion de « détresse », sa suppression ne peut qu'amenuiser le sentiment de culpabilité lié à l'IVG.

Dans le domaine des violences faites aux femmes les progressions sont elles aussi notables. L'éviction systématique du conjoint violent permet à la femme de conserver le domicile conjugal et de ne plus devoir abandonner ses repères et son toit. L'utilisation généralisée du « téléphone grand danger » permettant de joindre les forces de l'ordre en cas d'urgence a déjà permis de sauver plusieurs vies. Les infractions relatives au harcèlement, autre violence à l'encontre des femmes, ont été renforcées.

La garantie contre les impayés de pensions alimentaires sécurise les revenus des femmes qui sont le plus souvent le parent gardien en cas de séparation ou de divorce.

La parité effective permet une représentativité plus importante des femmes lors de certaines élections. Tout cela constitue des avancées de la condition féminine qui ont été menées par le gouvernement.

Entreprendre doit être une vision à long terme, une question d'équilibre entre les personnels, l'environnement et le produit.

Maintenir l'emploi doit être une priorité. Un travailleur trouve sa place dans la société, il évolue au sein d'une collectivité. La production de chacun est nécessaire pour la bonne marche d'une entreprise. Une entreprise c'est une production, un encadrement et des emplois.

Il faut pour cela accompagner les entreprises, les aider dans leur développement et veiller à ce que notre tissu industriel progresse. Les entreprises qui ferment le font souvent par manque d'investissement. Leur matériel devient obsolète, les salariés ne peuvent évoluer par manque de formation. Pour maintenir un niveau de profit pour les entrepreneurs et pour leurs salariés il est impératif de moderniser, évoluer sans cesse.

Cette transformation est entamée, il faut viser encore plus loin. Les machines remplacent les hommes (pénibilité, précision...) il faut alors former les travailleurs à ces nouveaux métiers.

L'économie sociale et solidaire devrait être une des réponses au plein emploi, en permettant la création et la pérennisation d'emplois de qualité, en repensant le rapport entre production et consommation et la complémentarité entre économie productive et économie de proximité, en intégrant davantage les mutations environnementales, en préservant et renouvelant le tissu économique des territoires. Il faut donner du sens à l'acte d'entreprendre. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire permettent de produire, de travailler, d'épargner et de consommer autrement. Il faut consolider le développement de toutes ces entreprises au plus près des besoins des territoires.